

Rapport annuel sur l'état de la France

Réconcilier la France

Déclaration du groupe des Professions libérales

L'an passé le CESE préconisait dans son Rapport annuel sur l'état de la France, d'instiller la confiance pour construire une communauté de destin.

Dans la continuité, le Rapport annuel 2017, dresse le constat des obstacles qui entravent l'aboutissement de cet objectif, en insistant sur la question des inégalités qui est au cœur des difficultés de la société française.

L'accent est mis sur les nombreuses fractures qui affectent l'unité du pays.

Les rapporteurs dressent la vision « grise » d'une France, qui ne parvient pas encore à sortir de ses difficultés. Les 10 indicateurs - et rien que les 10 indicateurs - ont été conservés. Peut-être nous manque-t-il un indicateur qui rendrait compte de la situation économique de la France en termes de « création de richesse » et de perspectives pour les entrepreneurs ? Toujours est-il que la situation du pays est encore très incertaine, notamment sur certains points :

- inégalités territoriales ;
- inégalité dans l'accès au savoir ;
- creusement des inégalités de revenus ;
- inégalité dans l'espérance de vie en bonne santé ;
- inégalité dans l'habitat et l'accès aux services publics.

Ces inégalités se sont aggravées ces dernières années, et ne sont plus supportées, même si elles sont plus importantes encore dans d'autres pays européens.

Les auteurs, après avoir dressé un constat objectif et documenté, posent les conditions d'une France réconciliée avec elle-même.

L'une des missions de notre Assemblée est d'ouvrir des chemins de réflexion et de progrès pour l'avenir. Parmi les propositions solides de l'avis, nous retenons particulièrement celles qui contribuent à refonder la protection sociale, à réduire les inégalités, à mettre en œuvre tous les moyens de l'épanouissement pour tous, par l'école et l'enseignement.

Pour réussir cet avenir collectif, il faut une France innovante, les professions libérales peuvent mobiliser leurs énergies créatrices et en ce sens elles appuient particulièrement certaines préconisations de l'avis :

- investir en matière de prévention et de promotion dans le domaine de la santé, notamment pour lutter contre l'inquiétante diminution de la couverture vaccinale ;

- construire des territoires ruraux de demain, dynamiques et attractifs à l’aide d’une politique active d’aide au maintien et à l’installation des commerces et services de proximité et des maisons de santé ;
- ériger plus de logements sociaux et réduire la fracture énergétique, pour combattre le mal logement dont 4 millions de personnes seraient victimes.

Et, par la conjugaison de ces moyens, créer les emplois qui sont indispensables à l’équilibre social.

Les professionnels libéraux ont déjà fait ces constats, eux qui chaque jour soignent, conseillent, défendent, assistent 5 millions de nos concitoyens, participant aussi à l’aménagement de leur cadre de vie ou partageant également leurs difficultés.

Confrontés eux aussi dans leur pratique professionnelle aux difficultés d’accès au crédit, aux inégalités territoriales, aux mutations économiques, les professionnels libéraux approuvent l’objectif de l’avis, synthétisé dans son titre : Réconcilier la France.

Le groupe des professions libérales, félicitant les rapporteurs pour la qualité de ce travail collectif, a voté l’avis.